



Paris le 16 octobre 2024

La Justice sur le billot

Le Syndicat des Avocats de France exprime sa profonde indignation face à la nouvelle réduction du budget de la justice prévue dans le projet de loi de finances pour 2025. Malgré des engagements répétés du gouvernement en faveur d'une justice plus accessible et efficace, le secteur judiciaire est une fois de plus sacrifié. Même le ministre de la Justice a exprimé ses inquiétudes, ce qui ne fait que souligner la gravité de la situation.

Le ministère de la Justice, pourtant pilier essentiel de notre démocratie et garant de l'État de droit, continue d'être traité comme le parent pauvre des services publics régaliens. Les promesses de modernisation et de renforcement des moyens restent sans suite, laissant les professionnels du droit, et avant tout les justiciables, dans une situation de plus en plus intenable.

Des effets dramatiques sur le terrain

Les coupes budgétaires annoncées vont directement impacter le quotidien des tribunaux déjà asphyxiés par le manque de moyens : délais de traitement allongés, conditions de travail dégradées pour le personnel des greffes, les magistrats et avocats, et des justiciables toujours plus éloignés de leur droit à un procès équitable dans des délais raisonnables.

Cette situation met gravement en péril l'accès à la justice pour tous. Comment prétendre garantir les droits des plus vulnérables si les moyens pour les défendre sont constamment revus à la baisse ? Cette politique budgétaire menace directement l'efficacité de la justice sociale, pénale et civile, au détriment de la population dans son ensemble.

Une justice à bout de souffle

Il est impératif que l'État prenne ses responsabilités et cesse de traiter la justice avec autant de désinvolture. Ce désengagement financier est symptomatique d'un mépris institutionnel envers un service public pourtant crucial. Les réformes structurelles ne pourront aboutir sans un investissement massif et durable.

Le Syndicat des Avocats de France appelle donc le gouvernement à reconsidérer cette décision, et à engager des moyens financiers à la hauteur des enjeux. Une démocratie ne peut survivre sans une justice forte, indépendante et dotée de ressources suffisantes.

Nous demandons instamment une révision immédiate du budget alloué à la justice, et invitons les citoyens, les professionnels du droit et toutes les forces vives de la société à se mobiliser pour la défense de ce service public essentiel.